CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E101716** **VALABLE JUSQU'AU** **25/05/2027**

ÉDITÉ LE 05/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/06/2007

Raison sociale : GILLES ET FILS

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 02/11/2022

Capital : 5 100

4 LOTISSEMENT DU MOULIN A VENT
82270 MONTPEZAT-DE-QUERCY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM MONTAUBAN 498 621 515 00010

Siret : 498 621 515 00010

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 7136999

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 182057436 N-MCE-001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 182057436 N 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 05 63 02 08 61 **Fax :**

Portable : 06 23 13 14 55

Responsabilité légale :
GILLES JEAN-CLAUDE GÉRANT / GILLES WILLIAM GÉRANT

Site Internet :

E-mail : gillesetfils@aliceadsl.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 307 001 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel		04/12/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	2	04/12/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 05/03/2026 09:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E101716** **VALABLE JUSQU'AU** **25/05/2027**

ÉDITÉ LE **05/03/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/06/2007
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 02/11/2022
Capital : 5 100

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RM

Siret : **498 621 515 00010**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 7136999

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 182057436 N-MCE-001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 182057436 N 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **GILLES ET FILS**

4 LOTISSEMENT DU MOULIN A VENT
82270 MONTPEZAT-DE-QUERCY

Téléphone : 05 63 02 08 61 **Fax :**
Portable : 06 23 13 14 55

Site Internet :
E-mail : gillesetfils@aliceadsl.fr

Responsabilité légale :
GILLES JEAN-CLAUDE GÉRANT / GILLES WILLIAM GÉRANT

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	04/12/2024
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	04/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	26/05/2021
o Ventilation mécanique	26/05/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 05/03/2026 09:43

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.